



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51026>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-51026**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-44248

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Bordeaux Métropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24330031600011

**Ville** : BORDEAUX

**Code postal** : 33045

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Traitement d'un arriéré d'archives de la Direction Générale Mobilités de Bordeaux Métropole

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 92512000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Un arriéré estimé à 496 mètres linéaires de dossiers concernant l'ancienne direction des grands travaux (DGT) de la Communauté Urbaine de Bordeaux, est conservé par la direction générale Mobilité de Bordeaux Métropole, laquelle, en tant que son successeur, en assure la responsabilité. Ces dossiers datant des années 1970 jusqu'en 2011 sont répartis dans les réserves du sous-sol de l'immeuble Porte de Bordeaux. Leur durée d'utilité administrative (DUA) étant expirée, ils doivent être traités en application de la réglementation sur les archives et selon les procédures en vigueur à Bordeaux Métropole

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 21/05/2024 à 12h00, lire 06/06 /2024 à 12h00

- Rubrique : Visite sur site - Règlement de la consultation, Au lieu de Dans le règlement de la consultation pg 7/12 §5.2 il est écrit : "Visite programmée le 2 mai 2024 de 10h à 12h. Rdv au 12 Boulevard Antoine Gautier,33000 Bordeaux (Immeuble Porte de Bordeaux) à 9h45.", lire La visite est reportée à la date suivante : "Visite programmée le 16 mai 2024 de 10h à 12h. Rdv au 12 Boulevard Antoine Gautier,33000 Bordeaux (Immeuble Porte de Bordeaux) à 9h45."

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/04/2024**